

Réf: Dossier N° : 55209

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AZK CONSTRUCTION DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «AZK 2CI SARL »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON CITE MAMIE ADJOUA, NON
LOIN DE LA MOSQUEE, 11BP1881ABJ11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 09 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AZK CONSTRUCTION DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «AZK 2CI SARL ».

Objet: L'étude, la réalisation de travaux de construction, de réhabilitation, d'équipement, de génie civil et éventuellement, la sous-traitance de tous travaux de maçonnerie, de peinture, de plomberie, de carrelage, de serrurerie, de charpenterie, de chaudronnerie, etc. ; Le lotissement et l'aménagement de terrain, La gestion immobilière ; Affaires, Import et Export, Commerce général. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON CITE MAMIE ADJOUA, NON LOIN DE LA MOSQUEE, 11BP1881ABJ11

GERANT: Monsieur ZAHUI ARNAUD FULGENCE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26509 du 09/10/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23874 du 09/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

